

Gouvernance coopérative

Par gouvernance coopérative, on entend l'ensemble des processus organisationnels et des principes régissant la gestion d'une coopérative et son contrôle. La Fédération des coopératives Migros vise une gouvernance à la fois responsable et efficace.

Elle a décidé de se conformer volontairement aux normes du "Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance" ainsi qu'à celles de la "Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance" (RLCG) de SIX Swiss Exchange. Les éventuelles dérogations à ces deux réglementations sont mentionnées expressément dans le présent rapport.